



**SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX  
DE LA POINTE DES ARDENNES**  
54 rue Victor Hugo 08500 REVIN

Contact : Ahmed KALEM – Secrétaire Général  
Téléphone : 06.32.25.14.35  
E-Mail : cgtterritoriauxpointe@gmail.com



## **REVIN.....LA PAUVRE QUÊTE DU MAIRE !!!!!**

Voilà que notre bon Maire laisse planer l'idée que les agents communaux se prélasseraient au frais des contribuables, en prenant par exemple l'état dégradé des espaces verts. Or c'est un mensonge éhonté. En effet ce qu'il ne dit pas c'est que ces travaux ont été externalisés et que comme tout travail effectué par le privé, il est moins suivi et surtout plus cher. Où comment tuer le service public sans l'avouer !

Mr Durbecq n'est pas sans laisser planer l'idée que les agents coûtent cher, trop à son goût certainement. Un fait que nous ne pouvons qu'approuver vu le nombre de cadre A qui officient dans notre commune, rien que notre DRH délègue son travail à 3 personnes, pour une commune de moins de 110 agents !!!!!!! . Où comment faire effectuer son travail par les autres.

Dans la même veine de pseudos économies, surtout au détriment des catégories les plus basses, notre « généreuse collectivité » a décidé d'instaurer des critères à points (chose unique en France) impossible à atteindre, ce qui ne pourra que défavoriser et même bloquer la carrière des agents.... Oui oui ceux dont la rémunération dépasse à peine le SMIC !!!! Nous serions curieux de pouvoir prédire l'évolution de carrière des personnes qui ont chuchoté à l'oreille de notre maire cette manière d'évaluer le travail des autres !!!!

D'ailleurs parlons de ces catégories A qui se permettent beaucoup de choses alors qu'elles ont été embauchées le plus souvent on ne sait comment et au détriment (à compétences égales) de personnes de la commune. Pourtant leur passif était tellement évident !! Que le Maire se méfie car la spécialité du copié collé dont sont capables certains, ont créé des catastrophes dans une autre collectivité bien plus importante que la nôtre !

Monsieur le Maire, êtes-vous à cette place pour les avantages qu'elle vous attribue, où comme vous savez si bien le dire en public, pour le bien de votre commune ?

Dans ce dernier cas, n'écoutez pas le chant des sirènes mal intentionnées qui vous amènent à commettre des erreurs grossières de choix dont vous aurez à répondre dans l'avenir.

Écoutez plutôt des personnes qui n'ont rien à gagner à vous proposer des inepties, et qui ne travaillent que dans l'intérêt de vos administré(e)s, cela ne vous apportera que des avantages, et une considération des agents que vous perdez actuellement de jour en jour.

A nos yeux le service public est essentiel dans une société qui se prétend démocratique, s'y attaquer c'est montrer à quel point cette société est malade !